

Paris, le 10 décembre 2020

COMMUNIQUÉ
**Ouverture de l'appel à projets annuel « Jeunesse VII »
en soutien à la coopération décentralisée**

Vous êtes une collectivité territoriale qui cherche à renforcer l'engagement et la mobilité des jeunes de son territoire ? Votre collectivité territoriale cherche à dynamiser ses jumelages et ses partenariats de coopération décentralisée ?

L'appel à projets « Jeunesse VII » vous est ouvert du **10 décembre 2020** au **10 mars 2021**, par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, France volontaires, l'Agence du Service Civique, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse ainsi que la Fondation Schneider Electric sont **partenaires de ce dispositif**.

Cet appel à projets **annuel** vise à soutenir l'action des collectivités territoriales françaises (CTF) et de leurs homologues étrangères en faveur de la jeunesse, de son éducation, de son ouverture au monde et de son engagement dans le développement durable.

Depuis le déclenchement de la pandémie mondiale du COVID, les mobilités des jeunes se sont restreintes dans de nombreux pays, sans que leur volonté de s'engager à l'international ne disparaisse. En revanche, le gouvernement français a décidé de **renforcer l'engagement citoyen des jeunes**, en particulier par le volontariat (comme en témoigne l'augmentation du nombre de services civiques). Dans ce contexte, le MEAE encourage les collectivités territoriales à étendre et renforcer les coopérations décentralisées qui se développent par et pour les jeunes.

Depuis l'année passée, le système des taux de cofinancement est simplifié et rehaussé. Ainsi, les cofinancements pourront aller jusqu'à 70 % pour les 19 pays prioritaires déterminés par le [CICID](#), 50 % pour les autres [pays éligible à l'aide publique au développement \(APD\)](#) et 30 % pour les autres pays.

→ N'attendez plus pour candidater, consultez le règlement sur le site [France Diplomatie](#) ;
→ Participez également au [webinaire du 3 février prochain](#) pour en apprendre davantage sur les façons de « Coopérer pour la jeunesse en temps de COVID-19 ».

Contact :

Marie RODRIGUEZ, chargée de mission Jeunesse, DAECT
01 43 17 62 70 | marie.rodriquez@diplomatie.gouv.fr